



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de membres absents : 2

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 12 mars 2024

**OBJET :**

DE-CCAS-24-03-1-02) PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU  
CCAS - ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars à dix-sept heures,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le lundi 04 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme GAUVAIN, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, M. POLITZER, Mme TOP.

Pouvoirs : M. COMBE (pouvoir à Mme JOURION), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme LIBERT-ALBANEL (pouvoir à Mme BRÉON), M. MORAINÉ (pouvoir à Mme HUET), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme GAUVAIN).

Excusés : Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE.

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L.123-5 du code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant le rapport d'activité annuel du centre communal d'action sociale comme outil d'aide à la décision pour les administrateurs et suite à la présentation de celui de l'année 2023 ;

### D É L I B È R E

*(Le Conseil d'Administration prend acte.),*

**ARTICLE UNIQUE** : Prend acte de la présentation du rapport d'activité annuel du CCAS pour l'année 2023.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente

*Signé*